

Décision d'appel à Candidature Interne et Externe Chef(fe) du Service Veille et Sécurité IT Direction des Systèmes d'Information

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/02 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports.

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un appel à Candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chef (fe) du Service Veille et Sécurité IT** au sein de la Direction des Systèmes d'Information. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Missions :

- Assurer la sécurité et l'intégrité des SI gérés par la DSI ;
- Définir et mettre en œuvre les dispositifs techniques de sécurité des projets SI, conformément à la politique de sécurité SI et aux réglementations en vigueur ;
- Assurer le rôle de veille (technologique notamment), de conseil, d'assistance, d'information, de formation et d'alerte sur les risques ;
- Coordonner avec le RSSI les déclarations auprès de la DGSSI sur les éventuels incidents de sécurité.

⇒ Activités principales :

- **Benchmark et Veille technologique sur son domaine d'activité :**
 - Assurer une veille technologique sur les menaces et les vulnérabilités et rédiger des bulletins d'alertes ;
 - Participer à la mise en place d'un plan d'appréhension des nouvelles menaces et de définition des mesures de protection à mettre en place pour lutter contre la cybercriminalité ;
 - Participer aux conférences, forums, groupes de travail pour optimiser et améliorer les règles de sécurité et les scénarios visant à assurer la cyber-sécurité ;
 - Effectuer le suivi des évolutions réglementaires et techniques en matière de cyber sécurité.

○ **Stratégie et mise en œuvre :**

- Définir et mettre en place des politiques et des standards de sécurité IT ;
- Identifier, proposer et mettre en œuvre les outils et solutions techniques répondant à l'application de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information et de lutte contre la cybercriminalité ;
- Assurer l'analyse des relevés d'incidents et alertes ;
- Établir et mettre à jour la cartographie des menaces ;
- Administrer la réalisation d'inspections locales (audits, tests d'intrusion, analyses d'architecture) ;
- Certifier et autoriser le déploiement de nouvelles applications et composants S.I.

○ **Gestion des moyens humains :**

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous son autorité et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- Assurer la gestion et la formation du personnel de son entité dans le respect des politiques et procédures de l'ONDA ;
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et Management de la performance :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

- **Niveau d'étude requis :** Bac+5 ans minimum
- **Formation / Spécialité :** Génie informatique ou Sécurité des systèmes d'information ou équivalent
- **Nature de l'expérience recherchée :** Sécurité I.T.
- **Pré requis :** Expérience minimale de 4 ans dans l'I.T. dont 2 ans minimum en sécurité I.T.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation ;



- Copies du(es) Diplôme (s) (*) ;
- Une attestation précisant la spécialité du diplôme le cas échéant ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

NB :

(*) Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée en cas où le diplôme est délivré par un établissement d'enseignement privé ou par un établissement étranger et éventuellement d'une copie du bulletin officiel.

ARTICLE CINQ/- MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à l'adresse appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu).

ARTICLE SIX ET DERNIER/- DELAI DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur candidature du **13 FEV 2023** au **27 FEV 2023** date de rigueur.

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus.

AK



المكتب الوطني للمطارات
Direction Générale
OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS

Habiba LAKLALECH

La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH

